

DIRECTION VOIRIE ET MOBILITÉ

# DEMOLITION DES OUVRAGES D'ART - Echangeur du pont Jean Jacques Rousseau au Havre

 **DATE LIMITE DE RÉPONSE:**  
1 septembre 2021 à 16h00

PUBLIÉ LE  
2 JUILLET 2021

**Procédure:**  
Appel d'offres ouvert

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

LE HAVRE SEINE METROPOLE

LE HAVRE SEINE METROPOLE

HOTEL DE LA COMMUNAUTE

19 RUE GEORGES BRAQUE

76085 LE HAVRE

Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet DEMOLITION DES OUVRAGES D'ART - Echangeur du pont Jean Jacques Rousseau au Havre

Référence 21FT-MUTCV-952536

Type de marché Travaux

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRD22

Durée 10 mois

DESCRIPTION - Objet du marché (cf. article 2-1 du règlement de la consultation)

Le présent marché a pour objet la démolition des ouvrages d'art constituant l'échangeur du pont Jean Jacques Rousseau, et les travaux de voirie s'y afférant. Ces travaux se font dans l'optique de créer par la suite un carrefour à feux tricolores permettant d'améliorer la circulation automobile, de créer des pistes cyclables, de sécuriser et de simplifier les traversées piétonnes et enfin d'améliorer le cadre de vie.

Ce marché est un marché préparatoire aux marchés de construction.

Lieu(x) d'exécution :

Ces ouvrages sont situés au Havre, ils permettent de franchir la RD6015 (Quai Colbert à l'Ouest et Boulevard Winston Churchill à l'Est), à l'axe pont Jean Jacques Rousseau et constituent un échangeur dénivelé.

- Forme du marché (cf. article 2-3 du règlement de la consultation)

La présente consultation donnera lieu à un marché ordinaire à prix unitaires.

Code CPV principal 45111100 - Travaux de démolition

Code CPV complémentaire 45112000 - Travaux de fouille et de terrassement

45113000 - Travaux de chantier

45262660 - Travaux de désamiantage

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots :Non

Les variantes sont refusées

Options Non

Reconductions Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

-

- DC 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur [http://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/imprimés\\_dc/DC2019.doc](http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimés_dc/DC2019.doc)) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants;

- DC 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur [http://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/imprimés\\_dc/DC2019.doc](http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimés_dc/DC2019.doc)) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Documents à produire par les candidats (cf. article 5-1 du règlement de la consultation)

Pour attester de leur capacité technique et professionnelle, le pouvoir adjudicateur exige des candidats qu'ils détiennent les certificats suivants ou équivalents :

- \* Qualibat 1552 « Traitement de l'amiante »
- \* Fntp 2532 « Soutènement ? 6mètres »
- \* Fntp 211 « Démolition par engin mécanique »
- \* Fntp 212 « Déconstruction sélective »

Ces qualifications sont cumulatives.

En l'absence de références, le candidat devra par tout moyen à sa convenance, justifier de sa capacité à réaliser les prestations.

Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents •Règlement de consultation

•Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le 01/09/21 à 16h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 02/09/21 à 09h00

Dépôt •Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier.

- Durée du marché - Délais d'exécution (cf. article 3-2 du règlement de la consultation)

Durée du marché :

Le marché est conclu pour une période de 10 (dix) mois à compter de sa notification, il ne sera pas reconduit.

Le délai d'exécution des travaux de démolition est fixé à 5 (cinq) mois, hors période de préparation des travaux, à compter de la notification de l'ordre de service (OS) en prescrivant le démarrage.

A titre informatif, le pont Jean Jacques Rousseau sera fermé en février 2022.

La démolition de l'ouvrage central doit impérativement se dérouler du 15 au 18 avril 2022 selon les indications fournies dans le Cahier des Clauses Techniques et Particulières (CCTP).

Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG Travaux, il est prévu une période de préparation, dont la durée est fixée à 4 semaines au minimum avec un maximum de 6 semaines.

- Insertion sociale par le travail (cf. article 3-6-3-1 du règlement de la consultation)

Cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit de personnes en difficulté.

Aussi, le Cahier des Charges de la présente consultation le considère expressément comme une des conditions d'exécution du marché.

- Visite des lieux Obligatoire (cf. article 4-3 du règlement de la consultation)

Compte tenu de la nature des travaux, et afin de prendre connaissance de l'environnement dans lequel ils devront se réaliser, une visite des lieux est prévue, cette visite revêt un caractère obligatoire. Elle se déroule en présence d'un technicien de Le Havre Seine Métropole, à l'issue de cette dernière le candidat se verra remettre une attestation de visite des lieux signée, qui devra obligatoirement être jointe à l'offre.

Le non-respect de cette obligation rendra l'offre du candidat irrégulière.

Pour organiser la visite de site le candidat devra envoyer sa demande via la plateforme à l'adresse suivante

<https://www.mpe76.fr>

Il ne sera plus autorisé de visite dans un délai de 12 jours avant la date limite de remise des offres

- Critères de jugement des offres (cf. article 6-1 du règlement de la consultation)

\*\* Critère prix ( notation sur 55 pondération 3)

Prix des prestations apprécié sur la base du montant estimatif total HT article D1 de l'acte d'engagement.

55 pour le prix le plus bas puis classement relatif : (prix le plus bas/prix proposé par le candidat X 55)

\*\* Critère technique (notation sur 55 pondération 4)

Valeur technique appréciée selon une valeur croissante de mérite sur la base du mémoire technique, du

SOPAQ, du SOPRE :

- \* Méthodologie et choix techniques pour réaliser la prestation (note sur 16)
- \* Moyens organisationnels pour réaliser la prestation (note sur 11)
- \* Performances en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets (note sur 15)
- \* Qualité et pertinence du planning prévisionnel complet et détaillé par sections et cadences pour l'ensemble des tâches de l'opération, proposé par le candidat (note sur 13)
- \*\* Critère de l'apprentissage (notation sur 10 pondération 1)

Nombre d'apprentis affecté à l'exécution des prestations, note sur 10 points selon le détail suivant :

- \* Pas d'apprenti : 0 point ;
- \* 1 apprenti : 2.5 points ;
- \* 2 apprentis : 5 points ;
- \* 3 apprentis : 7.5 points ;
- \* Plus de 3 apprentis : 10 points.

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen

53 avenue Gustave Flaubert

76000 Rouen Cedex 1

Tél : 02 35 58 35 00 - Fax : 02 35 58 35 03

greffe.ta-rouen@juradm.fr

Envoi le à la publication 02 juillet 2021